

## Nouvelle commande majeure pour les Forges de Tarbes

Filiale à 100% d'Europolasma, l'entreprise de fabrication de corps creux a reçu une nouvelle commande pour la fourniture en 2025 de 62 000 pièces forgées de gros calibre utilisées dans la fabrication des obus de 155mm.

Les Forges de Tarbes ont la capacité de faire face à la croissance significative de leur carnet de commandes grâce à l'amélioration continue de leur outil industriel et au lancement, depuis plusieurs mois, d'un programme de montée en cadence visant l'absorption de pics de production jusqu'à 160 000 corps creux annuels dès 2025.

### À propos d'EUROPLASMA

Europolasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 30 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europolasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR001400PDG8-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : [www.europolasma.com](http://www.europolasma.com).

### Contacts :

#### Europolasma

#### Relations actionnaires

+ 33 (0) 556 497 000 – [contactbourse@europolasma.com](mailto:contactbourse@europolasma.com)

#### ACTUS finance & communication

Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 679 – [europolasma@actus.fr](mailto:europolasma@actus.fr)

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – [adugast@actus.fr](mailto:adugast@actus.fr)

### Avertissement

*Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europolasma et à ses activités. Europolasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 disponible sur le site [www.europolasma.com](http://www.europolasma.com) dans la rubrique « information réglementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site [www.europolasma.com](http://www.europolasma.com)). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europolasma ou que Europolasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europolasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europolasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.*